

Matériels de mise en œuvre de gaz

Être capable de faire le bon choix de matériel en fonction du gaz et de la qualité.



Théorie 90%
Visite commentée* 10%

PUBLIC

Tous les secteurs d'activité.
Personnes travaillant dans la mise en œuvre des gaz.

PRÉ-PREQUIS

Le client doit mettre à disposition ses installations pour pouvoir réaliser la visite commentée.
Avoir suivi la formation 2018.01 ou 2018.02

DURÉE

1/2 journée

GROUPE

10 personnes max.

LANGUE

Français

› Les caractéristiques des gaz

- Les 3 états de la matière
- Température, pression et conditionnement des gaz
- Familles des gaz
- Domaine de pureté
- Incompatibilités entre gaz et matériaux
- Méthodologie de choix d'un matériel

› Détendeurs

- Le débit et les courbes
- Éléments principaux d'un détendeur
- Fonctionnement simple et double détente
- Critères de choix et gammes disponibles (basse pression, haute pression, inox, laiton chromé)
- Comment identifier un détendeur en panne

› Centrales

- Matériel de mise en œuvre de gaz dans une installation fixe et mobile
- Composants et fonctionnement d'un module de détente
- Composants et fonctionnement d'une centrale de détente à inversion
- Critères de choix pour une centrale et gammes disponibles
- Lyres et flexibles, technologie et critères de choix

› Equipements auxiliaires

- Clapet anti-retour pare flamme
- Types de raccords bouteille
- Soupapes de sécurité

📍 SUR VOTRE SITE

Stage intra-entreprise

- 10 pers. : 1 875 €
- 20 pers : 3 100 €
(2 sessions dans le même jour)

INSCRIPTION

Voir page suivante

Le client met en place du matériel de mise en œuvre de gaz, tels que des détendeurs, des centrales, des modules, des flexibles.

* La visite commentée n'est pas un audit ou une remise en service de vos installations.

Pour commander une formation

- Envoyez nous votre demande par mail à formationgaz.alfi@airliquide.com ou appelez-nous au **04 81 68 00 68**, n'oubliez pas d'inclure vos coordonnées et le type de formation que vous souhaitez.
- Notre service formation reviendra vers vous pour fixer des dates de formation.
- Une fois les dates fixées, vous recevrez une convention de stage à nous retourner signée sous 15 jours.
- Après la formation nous allons vous envoyer un dossier électronique avec les feuilles de présence, les feuilles d'émargement et les attestations au nom de chaque participant.

● Comment financer sa formation ? **L'OPCA, Organisme paritaire collecteur agréé**

La loi prévoit que les entreprises contribuent au financement des dispositifs de formation.

Le taux de contribution est lié directement à la masse salariale de l'entreprise.

L'OPCA est chargé de collecter les fonds de la formation professionnelle continue et de financer la formation des salariés.

Pour que les formations dispensées par Air Liquide soient prises en charge par votre OPCA, vous devez faire la demande 45 jours avant la date de formation sur le site :
> moncompteformation.gouv.fr

Nous vous conseillons fortement d'informer votre Conseiller Commercial chez Air Liquide pour qu'il puisse adresser la facturation et les feuilles d'émargement à l'OPCA de votre choix.